

# LES ASSURANCES DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS (DDA COMPATIBLE)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES



7h



Inter 2025 :  
18 mars



Compatible

## OBJECTIFS

- Justifier la légitimité du prêteur en matière d'assurance,
- Identifier les obligations du prêteur,
- Connaître les principales garanties proposées dans les contrats de crédit.

## PUBLIC VISÉ

Chargés de clientèle, conseillers commerciaux, responsables commerciaux, gestionnaires de contrats dont l'assurance.



## PROGRAMME



### Animation

**Eric de LONGCAMP :**

Spécialiste du domaine des assurances emprunteurs, bancaires et affinitaires



### Prérequis

Aucun



### Tarifs

**Adhérent :** 1110€ HT par participant

**Non adhérent :** 1260€ HT par participant

**Intra :** nous consulter



### Méthodes pédagogiques

Apports didactiques et nombreux exemples | quiz amont et aval



### Moyens pédagogiques

Diaporama

## IDENTIFIER LA LÉGITIMITÉ ET LES OBLIGATIONS DU PRÊTEUR

### I. Légitimité du prêteur

- a. Connaissance du risque et puissance d'achat
- b. Adaptation de la garantie et intégration de la gestion

### II. Obligations du prêteur

- a. Information, conseil et pertinence de la proposition
- b. Obligation spécifique du prêteur selon les tribunaux

### III. Assurance individuelle et collective

- a. Parties au contrat
- b. Spécificités de l'assurance collective

## CONNAÎTRE L'ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

### I. Définition de la garantie

- a. Préjudice indemnisé
- b. Faits générateurs de la garantie : décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi
- c. Franchises, carences, plafonds et limitations
- d. Quelle garantie pour quel client ?

### II. Déclaration du risque et secret médical

- a. Déclaration du risque : sincérité, les art. L113-8 et L113-9 du Code des Assurances et les conditions d'application
- b. Secret médical, questionnaire médical, droit à l'oubli, convention AERAS

### III. La garantie, en pratique

- a. Délégation / Mandat de l'assureur
- b. Procédure d'adhésion et durée de la garantie
- c. Gestion des sinistres

## CONNAÎTRE L'ASSURANCE DES PERTES FINANCIÈRES

### I. Principe indemnitaire et amortissement du capital

### II. Définition de la garantie

### III. Autres options

### IV. Quand proposer cette assurance

## APPRÉHENDER D'AUTRES GARANTIES FRÉQUEMMENT PROPOSÉES

### I. Garanties liées aux cartes Visa et Mastercard

### II. Garanties supplémentaires proposées par les émetteurs

### III. III Garanties indépendantes du financement ou de la carte